

Accompagnement VAE. La mise en œuvre

L'accompagnement VAE se déroule sur un volume horaire de 17heures, comprenant 14 h d'entretiens et 3h d'accompagnement à distance (notamment lecture des productions du candidat et questionnement).

Les 14 heures se découpent en 6 rendez-vous sous forme d'entretien.

1^o Séance : entretien de contractualisation : durée 2h30 – 3heures

- Vérifier l'ensemble de la partie administrative (critère de recevabilité, prise en charge...)
- Echanger sur la motivation du candidat (pourquoi la démarche de la VAE, quelle plus value pour le candidat...).
- Présentation du référentiel de compétences du diplôme ciblé par le candidat : visualisation des principaux domaines de compétence à couvrir pour la validation du diplôme.
- Expliciter le contrat d'accompagnement et le cadre de fonctionnement (la confidentialité, le déroulement de l'accompagnement, le rôle de l'accompagnateur (amener à faire et pas faire à la place de ...)).
- Revenir sur le contenu du dossier numéro 2 en précisant que 2 expériences dans chaque fonction (animer des publics, animer des activités, participer au fonctionnement de la structure) devront être relater.
- Etablir un calendrier de rencontre ayant une durée de 1 an maximum.
- Fixer prévisionnellement la durée des entretiens en se laissant la possibilité de modification ou d'arrêter en cours.
- Retour sur son parcours : à l'aide d'outil fournis par l'Organisme de Formation, avec mise à jour d'expériences significatives pour la personne. Animation par la méthode récits de vie.
- Au cours de cette étape le candidat avec l'aide de l'accompagnateur isole 6 expériences qui correspondent aux compétences à démontrer.
- A la fin de la séance on fixe des objectifs pour le prochain rendez-vous (début de description d'une expérience)

2^o Séance : entretien d'explicitation : durée 2heures

L'entretien d'explicitation (selon la technique de VERMEESCH) doit amener le candidat à relater les actes qu'il a posés dans un contexte donné et à formaliser oralement les compétences exactes que cela traduit.

- Vérification de la dynamique du candidat
- Chaque entretien est le récit d'explicitation d'expériences choisies. Le candidat raconte.
- L'accompagnateur prend des notes pour le candidat
- Le récit doit avoir un début et une fin.
- L'accompagnateur amènera le candidat à détailler précisément l'expérience tout en lui permettant de formaliser les compétences développées.
- L'accompagnateur donne les notes prises au candidat à la fin de la séance afin qu'il puisse retranscrire à l'écrit l'expérience choisie pour le prochain entretien.
- On se fixe les objectifs pour la séance suivante

Entre 2 séances le candidat fait parvenir ses écrits à l'accompagnateur.

3°, 4°, 5° séance : durée 2h à 2h30

- Vérification de la dynamique du candidat
- Retour sur les écrits en questionnant le fond pour apporter plus de précision et vérification de l'appropriation de la méthode.
- Il est important de finir une première fiche expérience avant de passer à la suivant
- L'appropriation de la démarche par le candidat est un élément important pour la réussite du dossier.
- A l'issue de la 5° séance, le candidat a produit un écrit sur au moins deux expériences et il est en mesure de poursuivre le travail sur les autres expériences en autonomie.

6° Séance : préparation de la remise du dossier et organisation passage en jury : durée 1h30

- Vérification de la dynamique du candidat
- Reprise de tout le dossier afin de vérifier qu'il ne manque rien.
- Point sur l'organisation administrative : envoi du dossier, date du jury ... ce qui va amener à réaliser un planning d'autonomie.

Le but de l'accompagnement est de donner une méthode de description et d'analyse d'une expérience.

Les 3 heures d'accompagnement téléphonique permettent de répondre à certaines interrogations mais également à faire des retours sur les productions des candidats.

Un contact téléphonique d'après accompagnement permettant de faire le point sur l'avancée de leur dossier (respect du calendrier d'autonomie, remotivation, échange sur difficultés...) sera le plus de notre démarche.

MAJ-novembre 2025